



Offre d'emploi

Chargé.e de mission DEVELOPPEMENT / INNOVATION ET APPUI AUX COLLECTIVITES

Après près de 10 ans de procédure, le décret de classement du Parc Corbières-Fenouillèdes est sorti en septembre 2021, classant ainsi le territoire pendant 15 ans en Parc Naturel Régional, le 58ème au niveau national et le 8ème d'Occitanie.

Le syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (dont les membres sont la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée et les Départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, les EPCI et communes) porte la mise en œuvre de la Charte, contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Ce syndicat mixte assure sur le territoire du Parc la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement prévues par celle-ci.

Dans son défi 4, « Amplifier et diffuser la vitalité et l'attractivité du territoire Corbières-Fenouillèdes », le Parc souhaite mettre en place l'ingénierie au côté des collectivités et des porteurs de projets.

La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée a décidé de relancer une nouvelle génération de Contrats Territoriaux Occitanie (CTO) et de contrats Bourgs Centres pour la période 2022-2028.

Pour cela, elle a souhaité privilégier le partenariat avec l'ensemble des collectivités et acteurs de l'Occitanie pour accompagner et accélérer les transitions et répondre aux préoccupations prioritaires des habitants d'Occitanie pour une région plus inclusive et à énergie positive.

Les CTO constituent le cadre privilégié de dialogue stratégique et de gestion avec les territoires, organisant la rencontre entre un projet de territoire et les orientations et priorités régionales et départementales.

Le PNR CF est partenaire depuis 2018 de ce dispositif. Il coordonne et anime le territoire de contractualisation composé pour la période 2022-2028 de 99 communes, 3 EPCI (CC Agly Fenouillèdes, CC Salanque Corbières Méditerranée, CC Région Lézignanaise Corbières et Minervois).

Au sein de l'équipe du Parc, le (la) chargé(e) de mission sera en charge de l'animation et la mise en œuvre des politiques contractuelles du Parc avec la Région (sur le périmètre défini), d'assurer le lien entre les différents financeurs et programmes, d'appuyer les collectivités et les porteurs de projets dans leurs réalisations.

Le (la) chargé(e) de mission développera et animera des instances consultatives du Parc et assura le lien avec les agents du Parc : conseil scientifique, conseil de développement...

Missions

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice et au sein du pôle « Economie et Service », le (la) chargé(e) de mission œuvrera au côté des collectivités et des porteurs de projets sur le territoire du Parc élargi.

Il poursuivra la coordination et l'animation du CTO pour la période 2022-2028.

Il appuiera le lien avec les collectivités du territoire pour leur mobilisation et le lien avec les actions du PNR.

Il aura pour missions :

- L'animation et secrétariat du Contrat Territorial Occitanie et des Contrats Bourgs Centres Occitanie et de l'ATI Feder en lien avec les services de la Région Occitanie
- Elaborer et suivre le Programme Opérationnel du Contrat Territorial Occitanie et assurer l'articulation avec les programmes européens territorialisés (ATI FEDER, Leader)
- Animer les partenariats sur le territoire
- Aider au montage de projets des collectivités locales ne disposant pas de l'ingénierie nécessaire
- Assurer le relais de proximité des directions et agences de la Région
- Communiquer et établir un dialogue étroit auprès des communes et EPCI sur le cadre de la contractualisation, sur le projet de territoire, et les projets émergents.
- Assurer un suivi avec les agents du PNR (participation à certaines réunions stratégiques des pôles...) pour établir les liens liés à la veille des AAP
- Etablir des liens avec les grands schémas ou dispositifs régionaux /ou outils financiers en place (politique départementale, Leader, ...), les agents du PNR en charge des différentes missions thématiques, dans le souci d'une approche transversale.
- Participer au Réseau Régional des Développeurs Territoriaux
- Lancer une réflexion et animer une démarche d'implication des citoyens notamment dans le cadre du volet CTO (Comité Participatif Citoyen Local)
- Animer le conseil scientifique et de prospective du Parc (référent auprès du Président du CSP, lien pour les travaux avec les agents du PNR, développement d'actions/réflexions propre au CSP...)
- Assurer les réunions sectorielles annuelles pour valoriser l'action du Parc en faisant le focus sur les actions clés de l'année en cours et celles à venir, animer la dynamique collective, mobiliser à l'importance du relais sur les territoires, favoriser les remontées d'information
- Participer activement à la vie du Parc, aux différentes instances de travail (réunions techniques et/ou thématiques, collaboration avec les autres chargés de mission sur des actions transversales, ...) et, en fonction des sujets, aux instances du syndicat (Comité syndical, Conseil scientifique et de prospective, ...)

Profil recherché

Formation supérieure : BAC + 4/5 dans le domaine du développement local

- Savoir-être
 - Autonomie, organisation rigueur et prise d'initiative
 - Adaptabilité, réactivité et respect des délais
- Connaissances et compétences générales
 - Connaissance des politiques publiques et démarches de contractualisation
 - Maîtrise des outils bureautiques
 - Aptitude au travail en partenariat et en transversalité
 - Capacité de gestion en mode projet
 - Capacité de gestion de projet
 - Capacité administrative et suivi de subvention
 - Qualité rédactionnelle
 - Capacité d'animation, de concertation, de dialogue
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
 - Connaissance des différents acteurs (services de l'Etat, Région, partenaires ...)



Conditions

- Type d'emploi : CDD d'1 an renouvelable
- Prise de poste souhaitée : dès que possible
- Rémunération : basée sur la grille de rédacteur principal 2nd classe (Catégorie B)
- Lieu : Le poste est basé au siège du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes 2 rue de la cave coopérative, 11350 TUCHAN
- Permis B obligatoire + véhicule personnel
- Possibilité de travail occasionnel le soir ou le week-end
- Moyens alloués : ordinateur, téléphone portable, véhicules de service (partagés par l'équipe), logiciels professionnels

Candidatures et Contact

Lettre de motivation et CV à l'attention du Président du syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes à envoyer à l'adresse : recrutement@corbieres-fenouilledes.fr

- Information et contact : c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr
- Date limite de réponse : 03/07/2024

Entretiens prévus : début juillet

